

2021 DASES 109 DAC : Subventions (16 200 euros) à 2 associations pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2021

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Mois Parisien du Handicap offre chaque année un mois de visibilité, d'échange et de partage aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux associations et autres acteurs mobilisés. Se rencontrer, échanger, se connaître, autant de leviers qui permettent de combattre les préjugés et d'accepter l'autre dans son altérité et sa différence. Au-delà du travail quotidien accompli dans les vingt arrondissements parisiens, par les mairies, les associations, les établissements médico-sociaux, les établissements scolaires et bien d'autres acteurs locaux, des temps forts permettent dans l'année d'affirmer cet objectif.

Depuis 2009, la Ville de Paris, a ainsi initié le « Mois Extra Ordinaire du handicap » pour promouvoir, autour d'évènements festifs, de conférences ou de débats, l'apport des Parisiens en situation de handicap à la vie de la Cité. En 2018, le Mois-Extraordinaire changeait de nom, pour devenir le Mois Parisien du Handicap. Ce changement s'est fait dans une volonté de lisibilité et d'une nouvelle dynamique pour le handicap dans Paris. En 2020, compte tenu du contexte sanitaire, le Mois Parisien du Handicap n'a pas pu avoir lieu. La priorité a été donnée à la proposition d'une offre d'activités de loisirs pendant la période estivale. En effet, il était essentiel que les Parisiens et Parisiennes en situation de handicap, leurs familles et les aidants, puissent accéder à des temps de loisirs et de répit. C'est pourquoi la Ville de Paris a privilégié, en 2020, un dispositif exceptionnel de soutien aux projets d'été de ses partenaires.

En 2021, il est proposé d'organiser la 12^e édition du Mois Parisien du Handicap. Compte tenu du contexte sanitaire, la programmation sera adaptée, privilégiant notamment les événements en plein air. Pour cette nouvelle édition, qui se tiendra durant tout le mois de juin, l'art, la culture, le sport, et les loisirs seront à nouveau mis à l'honneur, au travers de nombreux événements participatifs et accessibles organisés avec l'appui de nos partenaires : associations, médiathèques, musées, conseils locaux du handicap...

L'exposition « Être beau » se tiendra du 4 au 28 juin 2021 sur les grilles de la Tour Saint-Jacques. Initialement exposée au Musée de l'Homme

jusqu'au 4 janvier 2021, elle se délocalise dans un endroit de grand passage du 4e arrondissement de Paris. Elle est portée par Astrid di Crollanza, photographe, et par Frédérique Deghelt, écrivaine, qui ont eu l'idée de rendre visibles des personnalités qui ne le sont habituellement pas dans l'espace public. Ainsi vingt-neuf photographies grand format de personnes en situation de handicap seront-elles affichées sur les abords de la tour afin d'engager une réflexion sur l'image de soi et la place de l'autre dans la société. **Cette exposition sera rendue accessible aux spectateurs en situation de handicap.** Étant entièrement gratuit, l'évènement requiert un effort financier de 8 000 euros, entièrement pris en charge par le mécène Tikehau Capital, société française du secteur de la finance et de la gestion d'actifs fondée en 2004.

Un colloque sur le thème du handicap sera organisé le 16 juin 2021 à l'hôtel de ville et retranscrit en direct en ligne de telle sorte de prendre en compte le contexte sanitaire. Constitué de quatre tables rondes, il permettra d'alimenter la réflexion autour des thèmes de l'accès à la pratique sportive ou encore à la culture, de l'innovation en tant qu'outil de compensation du handicap ainsi que de l'insertion économique et sociale des personnes en situation de handicap. Chaque table ronde recevra entre trois et quatre personnalités qui échangeront sur ces thématiques. Pour ce faire, 5 000 euros seront utilisés afin de financer l'organisation matérielle du colloque ainsi que sa mise en accessibilité.

Les associations parisiennes participent activement à la dynamique du Mois Parisien du Handicap, et se mobilisent pour proposer des actions à la fois innovantes et conviviales, favorisant l'inclusion, le partage, et le changement de regard sur le handicap.

Le présent projet de délibération propose d'attribuer une subvention aux associations citées ci-dessous, qui organisent les événements de lancement et de clôture de l'édition 2021. Le soutien aux autres projets organisés dans le cadre du Mois Parisien du Handicap (actions sportives et loisirs adaptés, visites culturelles accessibles, festival de théâtre, spectacles...), en cours de finalisation, sera soumis à votre approbation lors d'une prochaine séance du Conseil de Paris.

L'association **Les Couleurs de Pont de Flandre** a pour objet d'encourager des relations de meilleure connaissance mutuelle et d'entraide entre habitants de toutes générations, de valoriser la créativité, les richesses culturelles et les jeunes talents, de favoriser les initiatives et les projets d'habitants du quartier Pont de Flandre dans le 19e arrondissement.

Dans le cadre du Mois Parisien du Handicap, l'association propose d'organiser, le 5 juin, un défilé inclusif intitulé « Au fil du temps », qui se déroulera en extérieur quai de la Marne, le long du canal de l'Ourcq dans le 19e arrondissement. Ce projet a plusieurs objectifs : défilé pour promouvoir la beauté, la diversité et le vivre-ensemble dans l'espace

public ; soutenir la créativité de jeunes stylistes du Nord-Est parisien en ouvrant le quartier sur la ville ; faire découvrir aux jeunes la mode éthique en s'initiant au recyclage et au réemploi du textile et changer le regard sur les personnes en situation de handicap, notamment en faisant défiler des mannequins en situation de handicap.

Le défilé, qui aura pour thème « Le recyclage par tous et pour tous », est organisé en partenariat avec l'école internationale de mode IFA Paris et trois ateliers de couture partenaires du quartier, la Cité Martiale, le Centre social Espace19 Cambrai et le Centre social Rosa Parks. La préparation du défilé a commencé par la collecte de vêtements ou textiles usagés à revisiter. Le défilé s'ouvrira avec l'artiste Eddy Eketé Mombesa dont la performance « Les Hommes Canette », inspirée par sa culture africaine, illustre avec poésie le recyclage des déchets. Il exposera notamment « une Robe/Masques » confectionnée à partir de masques en tissus wax très colorés fabriqués par les couturières du quartier et distribués aux familles du voisinage. Le défilé est un moment fort qui concrétise et valorise le travail et la créativité des stylistes, l'énergie et la joie des mannequins en situation de handicap et valides.

L'inclusion des personnes en situation de handicap est un axe permanent et transversal de toutes les actions de l'association. Le défilé a à cœur de produire et présenter des vêtements adaptés, faciles et rapides à enfiler pour des personnes en situation de handicap (poncho, jupes et pantalons avec des ouvertures faciles...). Faire défiler des mannequins en situation de handicap favorise l'inclusion et le changement de regard.

L'association **AD'REV**, a notamment pour objet de créer et promouvoir des spectacles vivants et des événements culturels. Dans ce cadre, la compagnie de l'association intitulée La Halte-garderie, dirigée par Johan Amselem, élabore des projets d'actions culturelles. L'association propose, comme en 2019, de clôturer le Mois Parisien du Handicap 2021 par l'animation d'un bal inclusif intitulé « Bal arrangé ».

Ce dispositif de bal participatif utilise des procédés de création avec des danseurs amateurs afin de créer un événement inclusif, ouvert à toutes et tous. Les différentes créations participatives que met en place la compagnie La Halte-Garderie, proposent à des danseurs et danseuses professionnels et à des amateurs de se rencontrer le temps d'une expérience chorégraphique. La Compagnie mène des projets d'actions territoriales avec différents types de publics, et notamment en partenariat avec des établissements médico-sociaux. Des ateliers préparatoires proposent une initiation à la danse contemporaine et préparent les participants à devenir complices de ces aventures chorégraphiques.

Pour la mise en œuvre de la première édition du Bal Arrangé en 2019, la Compagnie a conduit un important travail avec plusieurs établissements spécialisés. Cet événement réunissait des participants en situation de handicap et valides pour être les « complices » d'un bal où le public et les passants étaient conviés à rejoindre la danse. Les partenaires - associations, établissements médico-sociaux - ont bénéficié d'ateliers avec le chorégraphe Johan Amselem, assisté de Hamid Allouache, ancien

directeur de la coordination de l'Opéra de Paris, danseur en fauteuil depuis trois ans.

Pour cette nouvelle édition du Bal Arrangé, la Compagnie souhaite développer le travail préparatoire avec ceux qui seront les futurs « complices ». Les ateliers préparatoires seront organisés dans différents lieux culturels et établissements médico-sociaux partenaires dans différents arrondissements (Paris Centre, 11e, 12e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e, 20e). L'association souhaite notamment créer des passerelles entre les différents établissements médico-sociaux partenaires et proposer des ateliers croisés au sein desquels les « complices » se retrouvent pour créer ensemble cette œuvre commune. Le travail avec des publics porteurs de handicap permet de valoriser les singularités de tous quelles que soient les particularités qui nous constituent. La richesse qu'a générée le premier bal pour l'ensemble des participants ainsi que pour les spectateurs présents ce jour, traduit l'importance sociale et culturelle de ces rendez-vous qui mettent à l'honneur le vivre ensemble. La nouvelle édition du Bal aura lieu le week-end des 10 et 11 juillet 2021, pour clôturer le Mois Parisien du Handicap et inaugurer Paris Plages.

Compte tenu de l'intérêt des projets de ces associations, qui participent activement à la dynamique du Mois Parisien du Handicap et qui s'inscrivent dans les objectifs de la Stratégie parisienne « handicap, inclusion et accessibilité universelle 2017-2021 », je vous propose d'approuver l'attribution de subventions pour un montant total de 16 200 euros répartis entre ces deux associations au titre de 2021 :

- Les Couleurs de Pont de Flandre : 2 500 euros ;
- AD'REV : 13 700 euros (7 000 euros au titre du handicap et 6 700 euros au titre de la culture).

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris